



BUDGET PRIMITIF 2024

Conseil municipal du 16 décembre 2023

Synthèse du budget

Le budget 2024 s'inscrit:

- Dans la volonté de poursuivre notre engagement en faveur d'importants projets d'investissement : **83,9 M€ de dépenses d'équipement sur les 3 budgets de la ville**
- Il présente un niveau d'autofinancement satisfaisant (un peu plus élevé qu'en 2023)
- Il s'articule autour des actions prioritaires de la ville en matière d'urbanisme, d'éducation, de développement de la cité, de sécurité, de travaux de proximité et d'animation de la vie locale .

Points importants:

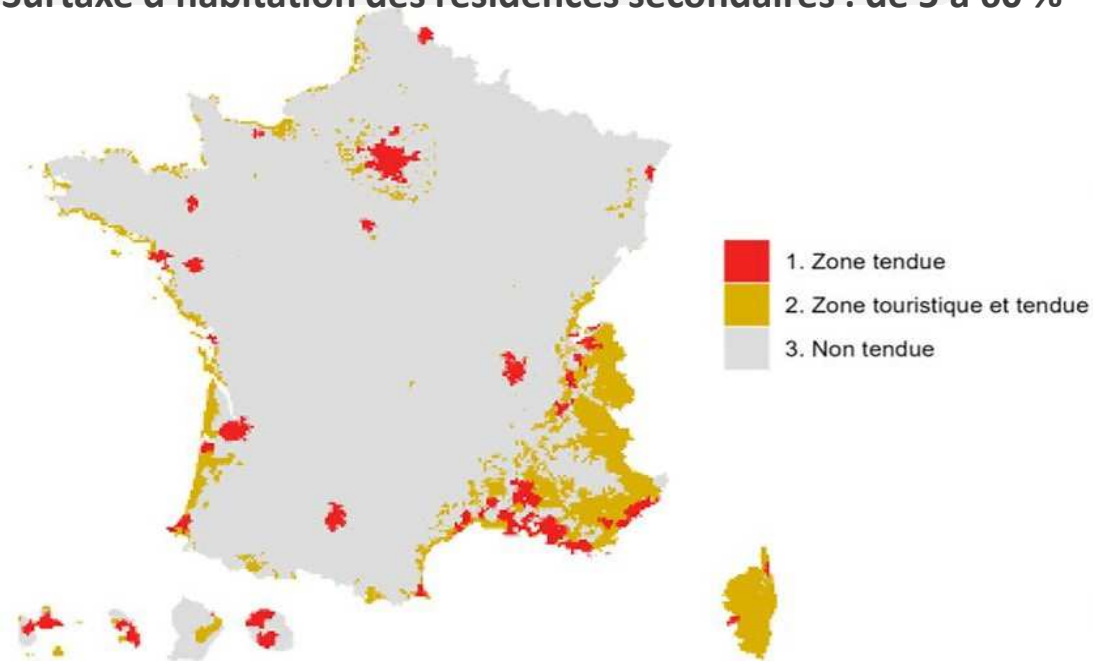
- L'année 2024 présente un niveau d'investissement très important traduisant l'avancée des projets de ce mandat, malgré les difficultés liées à l'inflation, à l'augmentation des coûts, à la réglementation imposée par les services de l'Etat ;
- Les investissements du budget ANRU se traduisent par une augmentation de la subvention du budget principal pour financer les intérêts d'emprunt;
- Le nouveau « pacte de confiance » intégré à la loi de programmation des finances publiques 2023-2027 encadre l'évolution des dépenses de fonctionnement autorisant, pour 2024, une progression bien inférieure à l'inflation, soit 2%. Pour l'instant aucune sanction n'est prévue.
- Le plafonnement des concours de l'Etat qui se traduira en euros constants par une baisse des recettes, et par répercussion une tendance à la baisse des subventionnements des autres collectivités?

Evolution de la fiscalité : 2024 gel des taux et majoration de 40% de la cotisation de taxe d'habitation des résidences secondaires

2023 marque une augmentation record depuis 30 ans de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives intégrée dans la loi de finances, servant de base de calcul pour la taxe foncière (+7,1%). En 2024, la revalorisation attendue est +4%.

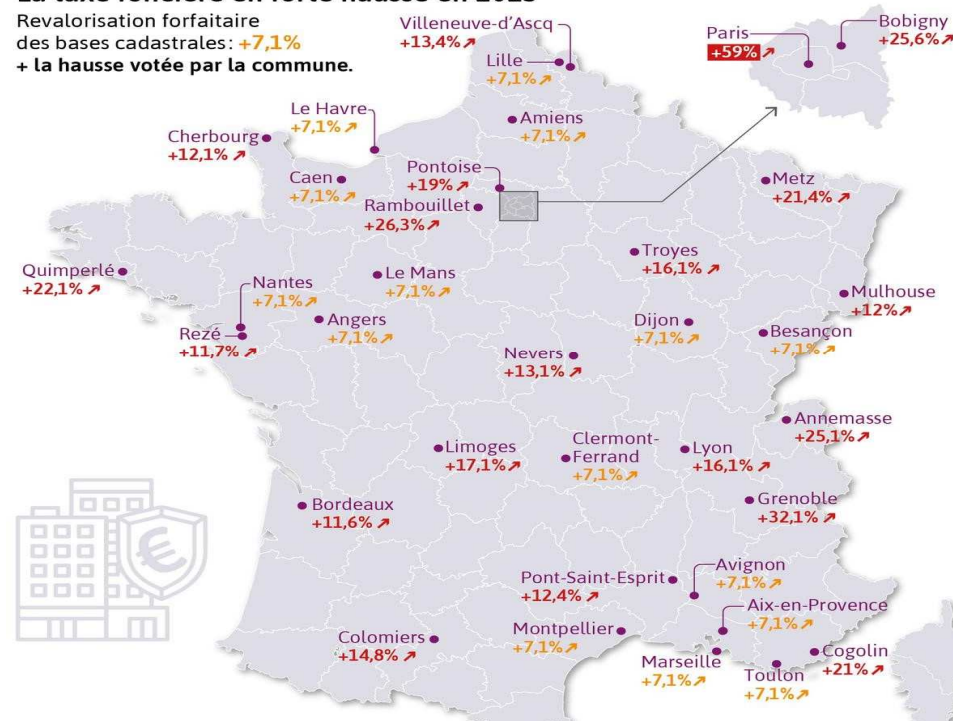
2023 marque également l'élargissement des communes en zones tendues et la mise en place pour 2024 de la majoration de la cotisation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Surtaxe d'habitation des résidences secondaires : de 5 à 60 %



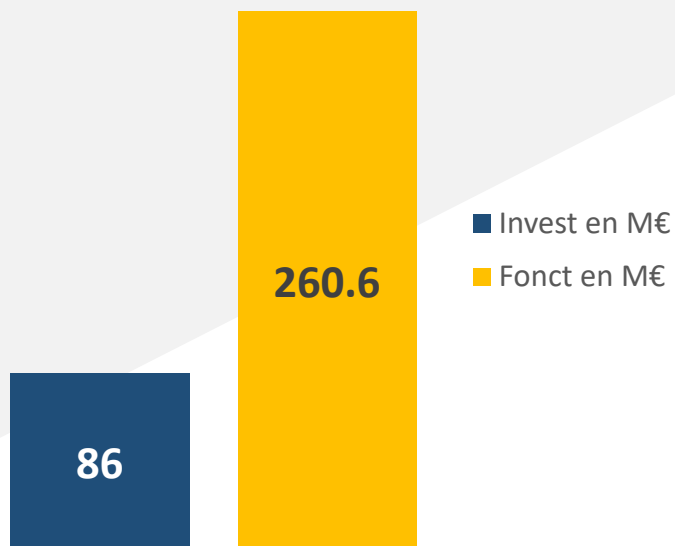
La taxe foncière en forte hausse en 2023

Revalorisation forfaitaire des bases cadastrales: +7,1%
+ la hausse votée par la commune.

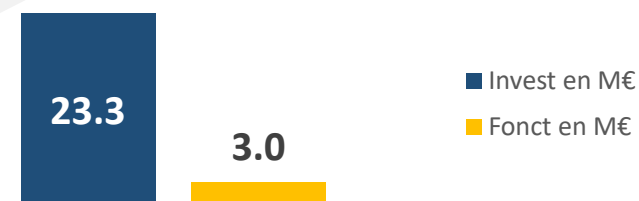


EQUILIBRE GENERAL DES BUDGETS : 381 M€

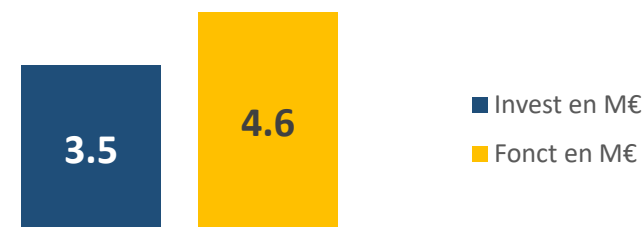
BUDGET PRINCIPAL



BUDGET ANRU



BUDGET CADEREAU



Soit 268,2 M€ en fonctionnement et 112,8 M€ en investissement

LE BUDGET PRINCIPAL 346 M€

DEPENSES

RECETTES

FONCTIONNEMENT

260 559 450 €

+ 3,65 % 

INVESTISSEMENT

86 024 063 €

+ 3,73 % 

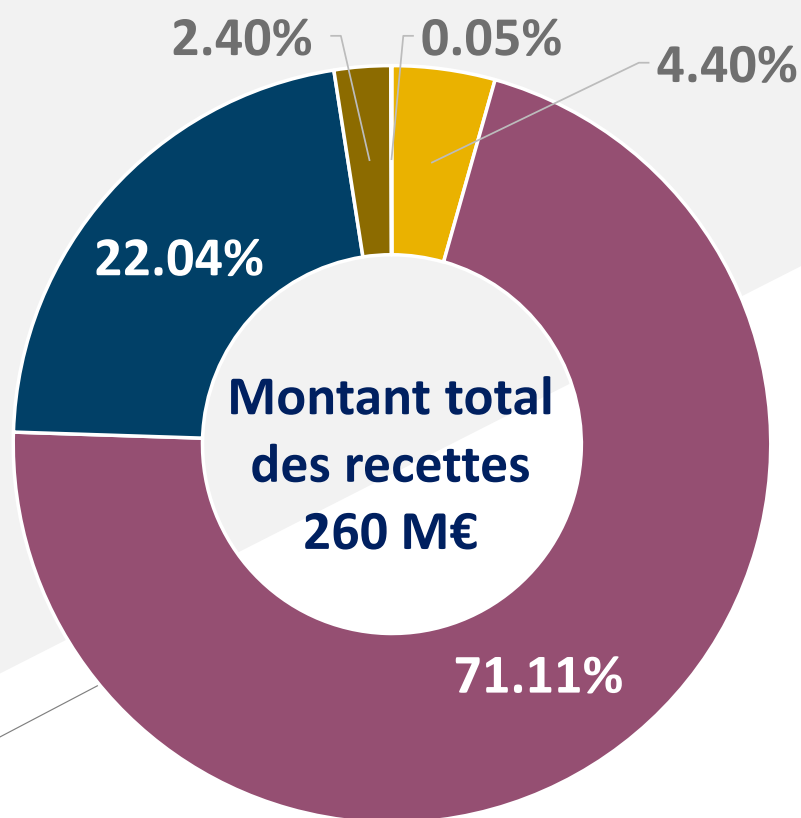
346 583 514 €

+ 3,67 % 

Evolution/
BP 2023

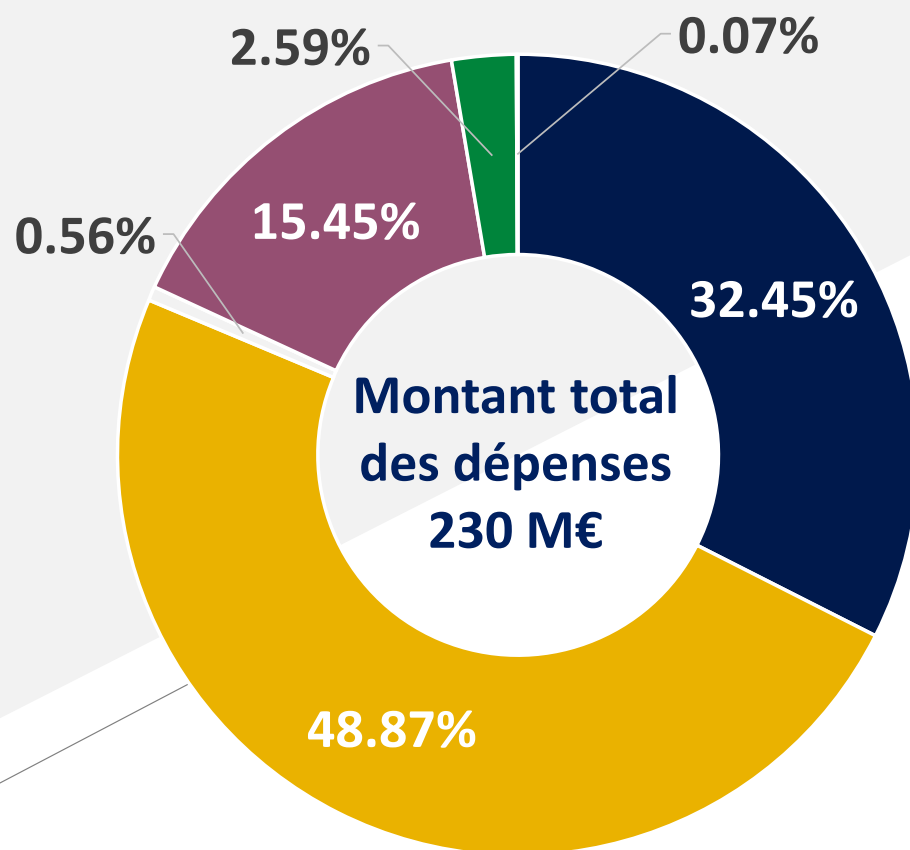
Rappel BP 2023 : 334 303 555 €

Ressources de fonctionnement (recettes réelles) : une évolution de 3,64 % par rapport à 2023



- 70 - Produit des services 11,5 M€
- 73 - Impôts & taxes 185,2 M€
- 74 - Dotation & participations 57,4 M€
- 75 - Autres produits 6,3 M€
- 013 - Atténuations de charges 128 K€

Charges de fonctionnement (dépenses réelles) : une évolution globale de 3,38 %



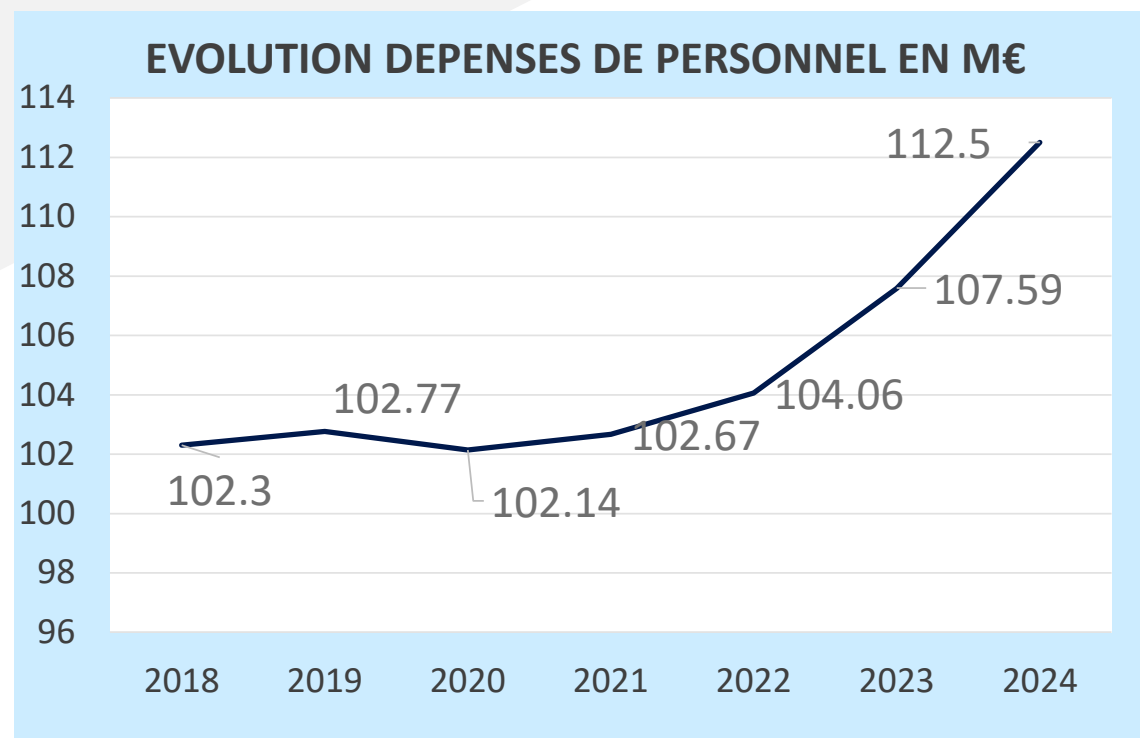
- 011 - Charges à caractère général 74,7 M€
- 012 - Charges de personnel 112,5 M€
- 014 - Atténuations de produits 1,3 M€
- 65 - Autres charges de gestion 35,6 M€
- 66 - charges financières 5,9 M€
- 67 - Charges exceptionnelles 162 K€

Les dépenses réelles de fonctionnement

Focus sur la masse salariale

Pour 2024 l'augmentation est liée à :

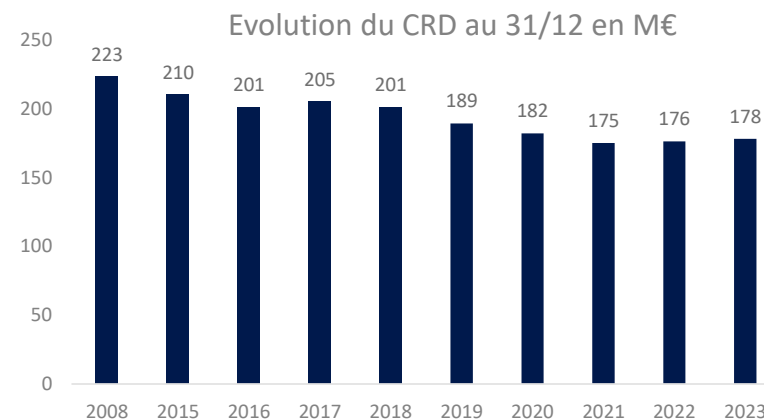
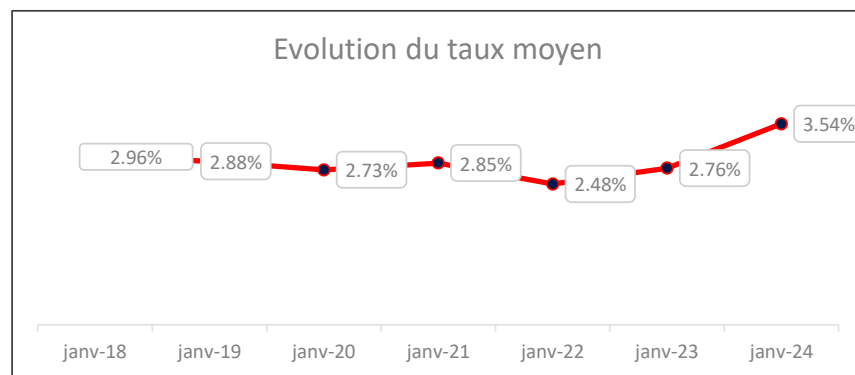
- ✓ La revalorisation du point d'indice (2,3M€)
- ✓ Refonte partielle des Cat C et B (200K€)
- ✓ Hausse cotisation CNRACL (500K€)
- ✓ Au glissement vieillesse technicité (980K€)
- ✓ Créations/suppressions et remplacement des départ prévus (1,1M€)



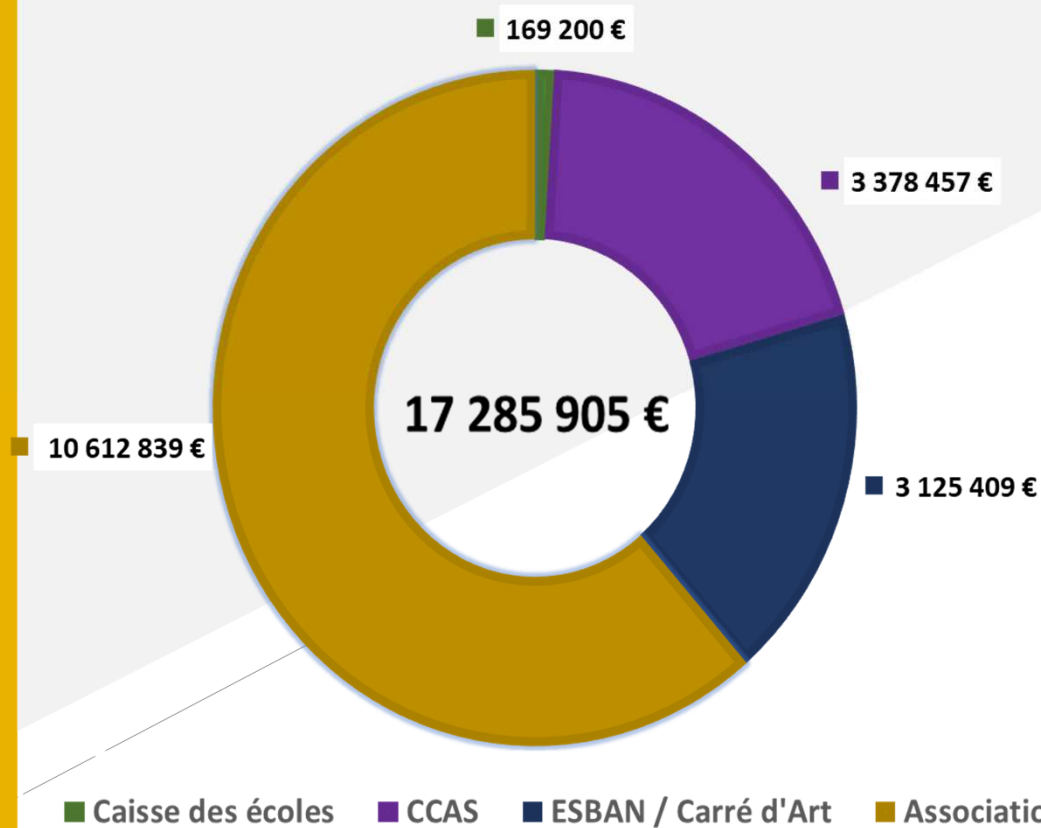
L'EVOLUTION DE LA DETTE

- Un Taux moyen à 3,54 % et une durée de vie moyenne de 6 ans et 3 mois.
- Une annuité de la dette composée des intérêts, estimés à 4,6 M€ et du remboursement du capital estimé à 17,5 M€, soit un total de 22,1 M€.
- Un encours de dette sur le budget principal qui s'élèvera à 178 M€ au 31/12/2023 contre 210 M€ en 2017, soit une baisse de l'encours de 15%.

Permet à la ville de maintenir pour son budget 2024 un investissement fort avec 19,5 M€ d'emprunt prévisionnel sur le budget principal, tout en préservant sa capacité à stabiliser son endettement sur un niveau modéré.

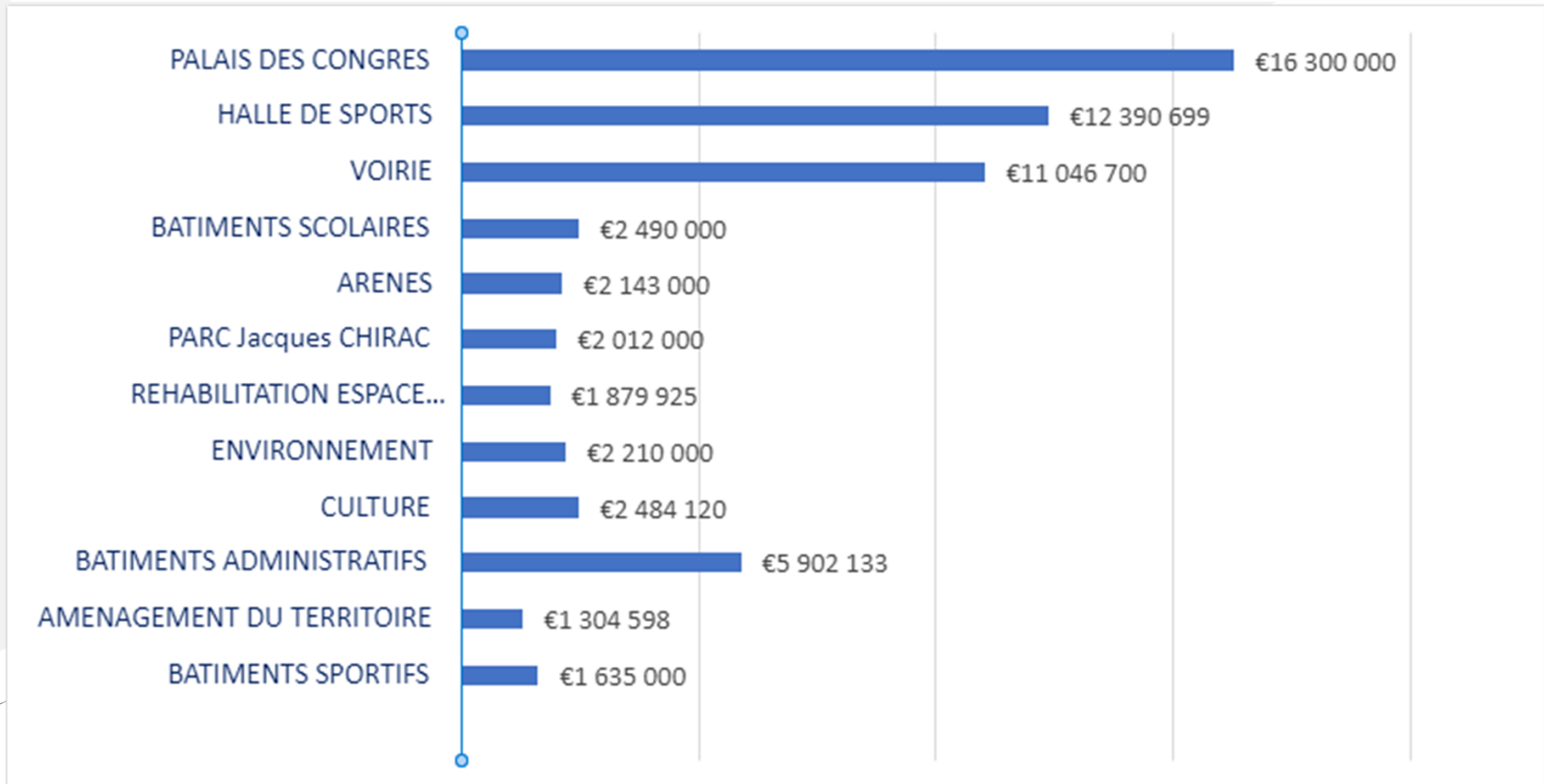


Les subventions de fonctionnement



- 10,61M€ sont destinés à participer au financement de projets et actions menées par quelques 500 associations.
- La ville est en réalité en contact avec 2000 associations parmi les 5000 que compte le territoire.
- Ainsi, la collectivité contribue à faire vivre le tissu associatif, avec 1 association pour 30 habitants pour une moyenne nationale de 3 pour 150 habitants.
- Le CCAS est subventionné à hauteur de 3,378M€ tandis que les autres établissements de la collectivité reçoivent 3,1M€ (1,9M€ esban, 950K€ carré d'art) et le théâtre représente 3,197K€ sur les 10,6M€ pour les associations.
- Au total c'est plus de 17,3M€ qui sont redistribués au profit des structures qui participent activement à la vie de la cité.

Présentation fonctionnelle des principaux investissements



LE BUDGET ANRU : 26 332 875 €

Avec en fonctionnement (dépenses réelles) 2

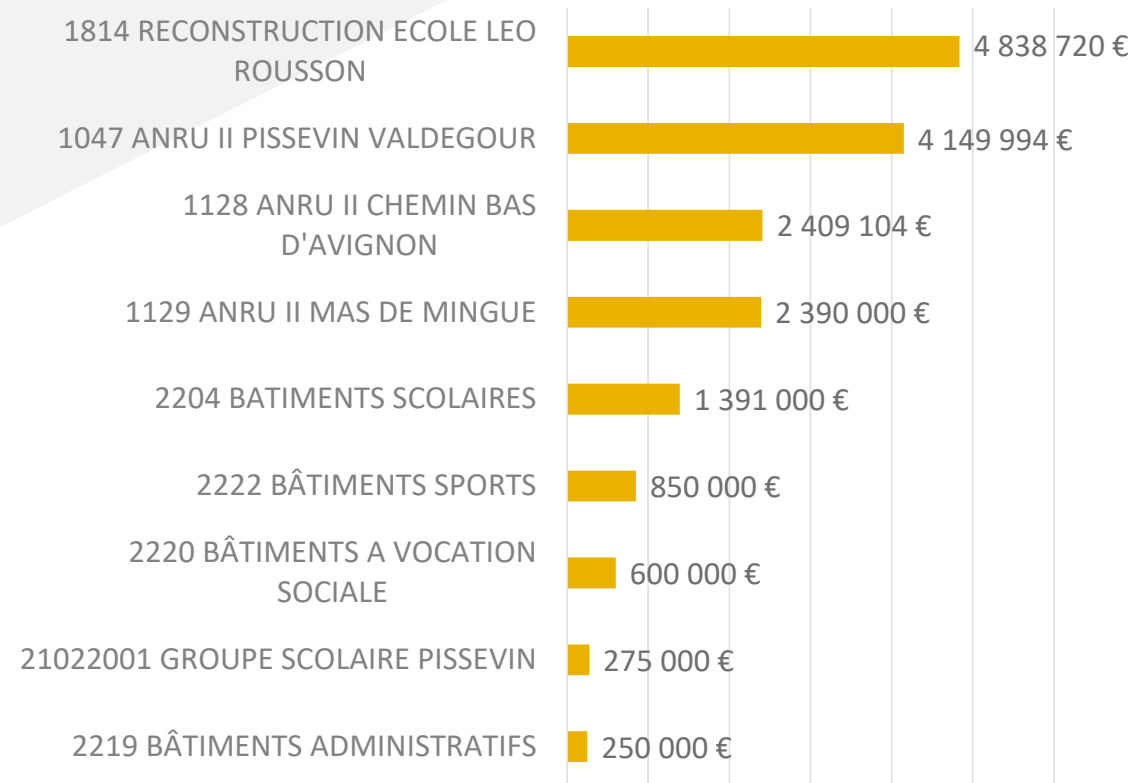
555 615 € répartis :

- Charges à caractère général 508 800 €
- Charges de personnel 640 236 € (personnels en poste et recrutements possibles)
- Autres charges de gestion 372 336 €
- Intérêts d'emprunts 1 034 243 €

Financés par des subventions de l'Etat pour 558 200 € et du budget principal pour 2 431 047 €

En investissement les dépenses s'élèvent à **17,3 M€** financés à hauteur de 9,9 M€ par emprunt et 9,4 M€ par subventions.

Les principaux investissements



LE BUDGET CADEREAU : 8 097 848 €

- Un budget cadereau recentré sur des missions d'ordre général
- 1,9 M€ de dépenses réelles de fonctionnement destinées à couvrir des charges de gestion courante 326 K€ et le paiement des intérêts d'emprunt 1,6€.
- Les principales recettes provenant de la subvention du budget principal pour 1,9 M€.
- Les dépenses d'équipement de 1 M€ sont principalement financées par 233 K€ d'emprunt, 637 K€ de subventions *et 2 M€ de remboursement de capital par Nîmes Métropole.*

Les principaux investissements

